

TTC pour les associations HT pour les collectivités territoriales	MONTANT	TAUX	
--	---------	------	--

NATURE DES DÉPENSES			
Coût total de l'opération	122 775,00 €		
Montant subventionnable <small>(exemples : les clubs house, buvette, aménagements extérieurs paysagers ne répondent pas aux critères d'éligibilité)</small>	64 425,00 €	52,5%	Pourcentage du montant subventionnable par rapport au coût total de l'opération
TOTAL DES DEPENSES	122 775,00 €		

NATURE DES RECETTES			
Participation du Conseil Régional		0,0%	Pourcentage par rapport au coût total de l'opération
Participation du Conseil Départemental		0,0%	Pourcentage par rapport au coût total de l'opération
Participation attendue de l'Agence Nationale du Sport	18 832,00 €	29,2%	Pourcentage par rapport au montant subventionnable par l'ANS
Participation du porteur de projet	24 555,00 €	20,0%	20% minimum du coût total de l'opération
DPV subvention sur l'assiette totale obtenue à hauteur de 79 388 €,	79 388,00 €	64,7%	Pourcentage par rapport au coût total de l'opération
Autre (précisez) :		0,0%	Pourcentage par rapport au coût total de l'opération
TOTAL DES RECETTES	122 775,00 €		